

**DEMANDE D'INFORMATION DES DEMI-PENSIONNAIRES SUR LES ALLERGENES ET LES
DENRÉES ALIMENTAIRES NON PRÉEMBALLÉS EN APPLICATION DU DÉCRET N°2015-447
DU 17 AVRIL 2015**

ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Nom et Prénom du demi-pensionnaire : _____

Classe : _____

Ecole : _____

Adresse : _____

Nom et Prénom du responsable légal : _____

Votre enfant est-il allergique aux substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances ci-dessous :

Substances ou produits allergènes	OUI	NON
1) Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine épeautre, kamut, ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des : a) Sirops de glucose à base de blé, y compris la dextrose b) Maltodextrines à base de blé c) Sirop de glucose à base d'orge d) Céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole		
2) Crustacés et produits à base de crustacés		
3) Œufs et produits à base d'œufs		
4) Poissons et produits à base de poissons à l'exception de a) La gélatine de poissons utilisé comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes b) La gélatine de poissons ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin		
5) Arachides et produits à base d'arachides (cacahuètes)		
6) Soja et produits à base de soja, à l'exception de : a) De l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées b) Des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérolnaturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et de succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivé du soja c) Des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja d) De lester de stanol végétal produit à partir de stérols fdérivés d'huiles végétales de soja		
7) Lait et produits à base de lait (y compris lactose), à l'exception a) Du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole b) Du lactitol		
8) Fruits à coque, à savoir : amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du brésil, pistaches, noix macadamia ou du Queensland, produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque pour les distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole		
9) Céleri et produits à base de céleri		
10) Moutarde et produits à base de moutarde		
11) Graines de sésame et produits à base de graine de sésame		
12) Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10mg/kg ou 10mg/l en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant		
13) Lupin et produits à base de lupon		
14) Mollusques et produits à base de mollusques		

* Fournir un certificat médical (pour une mise en place d'un plan d'accueil individualisé avec le médecin scolaire)

J'atteste sur l'honneur les informations déclarées ci-dessus.

Fait à, le

Signature